

Cycle de conférences

La liberté d'expression au 21^e siècle : enjeux sociétaux et défis juridiques



Programme 2024
Jeudi 16 mai 2024 de 15h30 à 18h30
Université Paris-Panthéon-Assas – 12 place du
Panthéon, salle des Conseils

**Pour assister au colloque en présentiel, inscription obligatoire à
l'adresse suivante :**
icp@u-paris2.fr

Sous la direction scientifique de

Agathe LEPAGE, Professeure de droit privé, Université Paris-
Panthéon-Assas

Blandine MALLET-BRICOUT, Avocate générale en service
extraordinaire, Première chambre civile de la Cour de cassation

COUR DE CASSATION



16 mai 2024 – 15h30 – 18h30

Mineurs et liberté d'expression

• Introduction :

- **Agathe LEPAGE**, professeure à l'université Paris Panthéon-Assas

• Programme :

1. Le mineur utilisateur des réseaux sociaux
2. Le mineur spectateur de contenus choquants
3. L'image du mineur
 - *Le droit à l'image du mineur*
 - *La prohibition des contenus pédopornographiques*

• Intervenants :

- **Thomas DAUTIEU**, directeur de la Direction de l'accompagnement juridique à la CNIL
- **Céline DAZZAN**, présidente de chambre de droit de la famille, cour d'appel de Paris
- **Marie DOSÉ**, avocate à la Cour
- **Charlotte DUBOIS**, professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas
- **Antoine GAUME**, ingénieur expert à la Direction des technologies et de l'innovation de la CNIL
- **Laurence PÉCAUT-RIVOLIER**, conseillère à la Cour de cassation, membre du collège de l'ARCOM
- **Dominique PIWNICA**, avocate à la Cour
- **Bruno STUDER**, député, rapporteur de la loi du 19 février 2024
- **Pablo VOTADORO**, psychiatre, Institut mutualiste Montsouris

Inscription obligatoire en présentiel à l'adresse suivante :

icp@u-paris2.fr

Suivi à distance par Zoom :

ID de réunion: 919 3243 3762

Code secret: 634058

Connexion via
le QR code



Dernière conférence :

- 17 juin 2024 (Cour de cassation) : **Justice, communication et liberté d'expression**